

Règles de vie à bord et conditions



Article 1 : « Définition, obligations et sécurité »



Nous vous accueillons en temps qu'invités ou hôtes privilégiés à partager notre croisière et/ou la vie à bord, avec une participation aux frais.

Nous évoluons dans un autre univers, le bateau et le milieu marin, qui sont différents du milieu terrien et comme sur tout navire il faut respecter les « Règles de vie à bord ».



Pour nous assurer un moment plein de sérénité, de bonheur et de plaisir ce document présentant les « Règles de vie à bord » a pour objet de cadrer et de rappeler quelques principes de sécurité fondamentaux.

Nous avons des droits et des devoirs réciproques tels que définis ci-dessous.



Tout d'abord, nous sommes sur un bateau non fumeur et donc il est interdit de fumer à l'intérieur, comme à l'extérieur. La seule possibilité de fumer sera donc quand vous serez sur terre.



Nos amis les bêtes ne sont pas autorisés à bord.



Nous sommes très concernés par la sauvegarde de l'environnement, le respect de la nature et du milieu aquatique où nous ne faisons que passer et qui nous accueille pour notre plus grand bonheur.



Il est donc strictement interdit de jeter quoi que ce soit par dessus bord.



Il est interdit aux messieurs d'uriner debout !

Les toilettes recevront uniquement les matières fécales et l'urine, le papier toilette et autre protection intime seront jetés dans la poubelle.



Pour des questions de sécurité et de respect du bateau, il est strictement **INTERDIT** de circuler à bord de bateau, revêtu d'un pont en teck, avec des chaussures de ville agressives (exemples talons « aiguille » ou fer sous les chaussures). Nous nous réservons la possibilité de refuser l'accès à bord à toute personne qui n'accepterait pas cette condition.



Il est aussi interdit de courir, de toucher ou de manipuler sans autorisation préalable les équipements de navigation et les appareils tels que amarres, chaînes, guindeau, pare-battages, annexe, survie etc....



Il est impératif de faire très attention lors des déplacements à bords aux divers appareils, aux escaliers, aux échelles de manière à éviter tout accident qui pourrait survenir en trébuchant, en étant prisonnier d'un cordage passé autour d'une main ou d'un pied.



Nous déclinons toute responsabilité pour ce type de dommage ou accident en sachant que c'est uniquement les assurances des hôtes embarqués qui seront compétentes. Nous vous demandons à ce titre de vous renseigner, si vous êtes couvert par votre compagnie d'assurance en cas d'accident ou de décès lors de ces activités ou lors du programme retenu.



Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de dégâts causés aux effets personnels.



Article 2 : « Autorité »



Seul le capitaine et les membres de l'équipage à bord sont décisionnaires et ont autorité pour la conduite du navire et la vie à bord. A ce titre les personnes à bord devront scrupuleusement respecter toutes les consignes prescrites par l'équipage.



Article 3 : « Conditions de réservation »

Acompte : 50 % à la réservation pour que celle-ci soit définitive.
Solde : 1 mois avant embarquement.

Article 4 : « Conditions d'annulation »

Annulation de notre fait:



Nous nous réservons la possibilité d'interrompre ponctuellement ou totalement la croisière en cours du fait d'un comportement anormal (état d'ivresse, emprise sous la drogue), pouvant mettre la vie des passagers ou d'autrui en danger, ainsi que pour des questions de sécurité, d'avaries...



En cas d'empêchement à la navigation (crue, panne mécanique, intempéries, problèmes météorologiques..) ou tout autre raison indépendante de notre volonté, le programme de navigation pourra être modifié ou annulé à tout moment.



Les horaires de départ et de retour sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions de navigation ou météorologiques.



Si possible nous choisirons soit un parcours modifié, soit la prestation assurée à quai avec les participations aux frais, ajustées en fonction des modifications du programme.



Toutefois nous ne serons pas tenus responsables pour tout dommage direct ou indirect qui résulterait de cette annulation ou de cette modification.



Annulation du fait de nos hôtes:

Annulation intervenant plus de 45 jours avant la prestation, aucun frais d'annulation ne sera dû.



Annulation comprise entre J-45 et J-10 (jours calendaires) une pénalité représentant 50% du prix de la prestation sera due.



Annulation intervenant moins de 10 jours avant la date et l'heure prévue : 80% de la prestation sera due.



Annulation intervenant dans les 24 heures qui précèdent la prestation : 100% de la prestation sera due par le client.



Dans tous les cas d'annulation nous nous réservons le droit d'organiser un nouveau programme de croisière.



Le fait d'effectuer une réservation ou d'embarquer à bord, implique l'acceptation pleine et entière des présentes « Règles de vie à bord ».



Article 5 : « Conditions liées aux activités »



Pour les pêcheurs ou plongeurs, prévoir l'encadrement nécessaire et l'ensemble de vos équipements.



Vous devez être en possession des capacités, des habilitations, des diplômes, des niveaux nécessaires et être en possession d'un certificat médical à jour, ainsi que des assurances personnelles liées à l'exercice de votre activité, qui est sous votre entière responsabilité, tant du point de vue du matériel, que des accidents qui pourraient survenir lors de l'exercice de cette activité.



Vous devrez nous fournir les attestations et autorisations nécessaires préalablement à l'embarquement.



Notre rôle consiste à vous transporter sur les lieux de pêche ou de plongée et nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, d'avarie à votre matériel ou d'accident.



Article 6 : « Conclusions »

Grâce à toutes ces dispositions respectées, nous allons partager un agréable moment de vie, pour le bonheur et la sérénité de TOUS !



Pour vous faire le meilleur accueil possible et pour notre organisation, faites nous part des types de boissons que vous aimeriez trouver à bord : thé, chocolat, café, jus de fruit, boissons gazeuses, alcool, vins blanc, rosés, rouges, bières etc. et de la liste des aliments que vous n'aimez pas, ou encore si vous faites l'objet d'un régime particulier.



Nous prévoyons un circuit de base qui peut-être aménagé à la demande et nous pouvons en fonction des dates réaliser un programme totalement sur mesure, faites nous connaître vos désirs.



Bienvenue sur Blue Lagoon !!!

Alain & Annick

06 08 26 68 13

blue.lagoon1@hotmail.fr